

Calendrier du bac

snés
F.S.U.

LILLE

U.

F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



PASSAGE EN FORCE

snés
fsu



Malgré les promesses de dialogue et d'écoute, le ministère signifie son mépris à la profession en publiant ce jeudi 22 septembre un calendrier des examens au Bulletin Officiel qui maintient les épreuves de spécialités en mars. Pap Ndiaye annonce aussi un allègement des programmes de spécialités pour les épreuves écrites.

Une génération sacrifiée

Le calendrier paru le 22 septembre prévoit des épreuves de spécialité les 20, 21 et 22 mars, l'organisation des épreuves orales et pratiques dans la foulée, des épreuves de compétence expérimentales entre les 25 et 31 mars, avec des remontées des notes pour harmonisation à partir du 7 avril. Ce calendrier est verrouillé par la remontée des notes dans Parcoursup au 11 avril, date à laquelle les candidat-es auront donc connaissance de leurs notes. Il est donc prévu un marathon d'examens, de corrections (en 8 jours ouvrés ?), de réunions d'entente et d'harmonisation dont on voit mal comment élèves et enseignant-es sortiraient indemnes.

Il est impossible d'envisager sereinement les cours alors que les élèves risquent fort de se démobiliser pour toute la fin de l'année scolaire.

Des jeunes déjà lourdement touchés par des années de Covid où les cours ont été basculés à distance puis en hybride, se voient, de fait, privés de nombreuses semaines d'apprentissages en Terminale par la seule volonté politique du ministère.

Un métier méprisé

Le ministre explique dans une interview à AEF Info qu'il a, faute d'accepter de reporter les épreuves de spécialités, « décidé de resserrer les programmes d'examen » pour ces épreuves.

Les enseignant-es chargé-es des cours de spécialités devraient donc se réjouir d'avoir connaissance d'une modification de leur programme un mois après la rentrée !

Un allègement dans l'urgence ne répond pas aux besoins exprimés par la profession. Le SNES-FSU avait demandé en 2021, une révision générale des programmes suite à la crise sanitaire.

Le Ministre n'apporte en outre aucune réponse aux problèmes soulevés par l'épreuve anticipée de français. Les allègements annoncés ne la concernent pas, alors qu'enseigner les lettres en lycée, avec les programmes infaisables et le format actuel des épreuves d'examen, conduit à une charge de travail démesurée. Rien n'est prévu non plus pour l'épreuve écrite de philosophie.

En finir avec le diktat Parcoursup !

La raison devrait imposer de revoir ce calendrier, et c'est possible ! A moins de réduire l'intérêt des enseignements de spécialités à leur rôle de sélection pour l'accès à l'enseignement supérieur, rien ne justifie de gâcher une année scolaire entière.

il faut sortir du carcan imposé par le calendrier de la sélection pour revenir à des épreuves en juin. Le vœu intersyndical adopté en Conseil supérieur de l'Éducation exige l'ouverture urgente de concertations sur le calendrier des épreuves de spécialité et les programmes du cycle terminal. Plus généralement, le SNES-FSU va continuer d'informer à tous les niveaux de l'institution, avec tous les acteurs de la communauté éducative, sur la nécessité de revoir l'organisation d'un lycée entièrement plombé par l'obsession de l'évaluation. Cette obsession est aussi induite par la mise en place du contrôle continu, que le SNES-FSU dénonce en demandant un retour à un baccalauréat évalué par des épreuves nationales et terminales.